Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/08/2025 - 25677 - 2012 B 03191 - 752 795 054 - ALIGE IMMOBILIER

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes	
Déclaration néante	
Si PME innovantes	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)	

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE

adresse du siège social	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :	
Adresse de messagerie	

DÉPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 22 AOUT 2025
SOUS LE N° 25677.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B ACTIVITÉ

	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activités exercées		

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?	OUI	Si oui, nom du logiciel utilisé :	ciel
ECF		Désignation du prestataire	

Nom et adresse du comptable	Salarié/Indépendant :	I	Tél :	0631902020

CIOTTA

5 rue du coteau

94260 fresnes

Nom et adresse du conseil	Salarié/Indépendant :		Tél :	

Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné	n° d'agrément	

Visa : CGA		Viseur conventionné	

Comptes certifiés conformes extrait du livre du gouvernant.
Fresnes, le 20-08-2025.
Le gérant. Génovefa CIOTTA

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal	
Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %	
Déficit	4 963
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	
Société d'investissements immobiliers côtée		Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	

Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer	
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI	

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N			
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		
	Autres	014		016		
Immobilisations corporelles		028		030		
Immobilisations financières (1)		040	800	042		800
	Total I (5)	044	800	048		800
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	53 719	070		53 719
	Autres (3)	072	120	074		120
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	1 637	086		1 637
Charges constatées d'avance		092		094		
	Total II	096	55 476	098		55 476
	Total général (I + II)	110	56 276	112		56 276

PASSIF			Exercice N NET
Capitaux propres			
Capital social ou individuel		120	10 000
Écarts de réévaluation		124	
Réserve légale		126	
Réserves réglementées		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131)	132	
Report à nouveau		134	-5 053
Résultat de l'exercice		136	-4 963
Subventions d'investissement		137	
Provisions réglementées		140	
	Total I	142	-16
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
Dettes (4)			
Emprunts et dettes assimilées		156	56 292
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
Fournisseurs et comptes rattachés		166	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	172	
Comptes courants d'associés		173	
Autres dettes		175	
Produits constatés d'avance		174	
	Total III	176	56 292
	Total général (I + II + III)	180	56 276
Renvois			

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
Production vendue	biens		215		214	
	services		217		218	
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234	
Variation de stock (marchandises)					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240	
Autres charges externes	dont crédit bail :	mobilier		immobilier	242	440
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle	243		)	244	452
Rémunérations du personnel					250	
Charges sociales					252	
Dotations aux amortissements					254	
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI					255	
Dotations aux provisions					256	
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	)	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	892
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	-892
Produits et charges divers						
Produits financiers				(III)	280	
Produits exceptionnels				(IV)	290	
Charges financières				(V)	294	3 854
Charges exception-nelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	) (VI)	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices				(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	-4 746

B - RÉSULTAT FISCAL		1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2	312		314	4 746
Réintégrations				
Rémunérations et avantages personnels non déductibles	316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
Provisions non déductibles	322			
Impôts et taxes non déductibles	324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options	(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
Déductions				
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986			
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)	987			
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)	127			
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138			
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)	989			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		342	
Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181			
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992			
Investissements et souscriptions outre-mer	344			
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	345			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
Divers, dont : Créance due au report en arrière du déficit	346			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	4 746
Déficits				
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)	dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant X

I IMMOBILISATIONS ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406			
Autres	410		412		414		416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426			
Constructions	430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456			
Matériel de transport	460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL	490		492		494		496			

II AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	510		512		514		516		
Constructions	520		522		524		526		
Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
Matériel de transport	550		552		554		556		
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL	570		572		574		576		

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

2033D RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	5 053
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	5 053
Déficits de l'exercice	860	4 963
TOTAL des déficits restant à reporter	870	10 016

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article	325			

154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société) 2033F

				Formulaire néant	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	100
Total des lignes 901 + 903	905	1	Total des lignes 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type etlibellé voie)		5 rue du coteau rue du coteau			
Code Postal	94260	Commune	Fresnes (94260)	Pays	FR

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre :	Nom de famille	CIOTTA	Prénom(s)	Génoveffa	
Nom d'usage	CIOTTA	Nb de parts ou actions	100	% de détention	100,00
Naissance					
Date	14/12/1965	N° Département	92	Commune	fontenay-aux-roses
Pays	FR				
Adresse (N°, type et libellé voie)	5 rue du coteau				
Code Postal	94260	Commune	Fresnes (94260)	Pays	FR

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905	1	Formulaire néant	

Forme juridique	SCICV	Dénomination	14 LB PROMOTION		
Numéro SIREN (si société établie enFrance)		753173673	% de détention	10,00	
Adresse :	5 rue du coteau				
Code Postal	94260	Commune	Fresnes (94260)	Pays	FR

Examen de conformité fiscale
Compte-rendu de mission

3030

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA STRUCTURE PRESTATAIRE

Identification du prestataire (Dénomination, Adresse, Siren)	, , , ,

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CLIENT

Identification du client	Identification du client (Dénomination, Adresse, Siret)	, , ,
	Numéro d'identification du client	
Mode d'exercice	Individuel ou Sociétal	
	Nombre d'associés	
	Date d'option pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés	
Identification du conseil	Dénomination, Siren et adresse du conseil	, , ,
	Département d'exercice	
	Profession en charge de l'ECF	
	Si "Autres" précisez	

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉCLARATIONS EXAMINÉES

Date de réception de la déclaration de résultats	20/05/2025	Période d'imposition	du	01/01/2024	au	31/12/2024
					Résultat déclaré	-4 963
Date d'établissement du compte-rendu par le prestataire		S'il s'agit d'un compte-rendu de mission rectificatif, cocher la case ci-contre :				
					Montant du chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice (HT)	
					Comptabilité tenue TTC ou HT	
					Activité non soumise à la TVA	
					Assujettissement partiel	
Nom et qualité du signataire			à	xxx comptable fresnes	le	20/05/2025

COMPTE-RENDU DE MISSION

Coordonnées de votre correspondant au sein de la structure prestataire	,

EXAMEN DE CONFORMITÉ FISCALE

Conclusions générales

Absence d'anomalie	X
Absence d'anomalie après régularisation	
Transmission d'une ou des déclarations rectificatives à notre demande	
Déclaration de résultats - Demande de régularisation avec incidence sur le résultat imposable	
Montant de la rectification	
Déclaration(s) de taxes sur le chiffre d'affaires	
Demande de rectification avec incidence sur la TVA collectée - Montant de la rectification	
Demande de rectification avec incidence sur la TVA déductible - Montant de la rectification	
Présence d'anomalies non régularisées	
Présomption de fraude ou de dissimulation	
EXAMEN DES POINTS DU CHEMIN D'AUDIT	
1 - Conformité du fichier des écritures comptables (FEC)	
Point d'audit non applicable	
Le fichier des écritures comptables (FEC) est-il conforme ou non-conforme ?	
L'entreprise entre-t-elle dans le champ d'application du I de l'article A 47 A-1 du LPF ?	
Conformité structurelle (anomalies réelles relevées par TestComptaDemat) ?	
Type d'anomalies relevées	
2 - Qualité comptable du FEC au regard des normes comptables	
Point d'audit non applicable	
La qualité comptable du FEC au regard des normes comptables est-elle conforme ou non-conforme ?	
Des anomalies ont-elles été relevées ?	
Type d'anomalies relevées	
3 - Logiciel ou système de caisse	
Point d'audit non applicable	
Le logiciel ou système de caisse est-il conforme ou non-conforme ?	
L'entreprise entre-t-elle dans le champ d'application ?	
Si l'entreprise entre dans le champ d'application : Certification INFOCERT	
Certification LNE	
Attestation	
Type d'anomalies relevées	
4 - Mode de conservation des documents	
Point d'audit non applicable	
Le mode de conservation des documents est-il conforme ou non-conforme ?	
Les processus examinés sont-ils conformes à la législation ?	
Type d'anomalies relevées	

5 - Régime d'imposition		
	Point d'audit non applicable	
	Le régime d'imposition est-il conforme ou non-conforme?	
En matière d'imposition des résultats	Nature d'imposition des résultats	
	Anomalies relevées ?	
	Type d'anomalies relevées	
	Régime d'imposition des résultats	
	Société tête de groupe ou membre d'un groupe	
	Anomalies relevées ?	
	Type d'anomalies relevées	
En matière de TVA	Régime de TVA	
	Anomalies relevées ?	
	Type d'anomalies relevées	

6 - Règles de détermination des amortissements et leur traitement fiscal	
Point d'audit non applicable	
Les règles de détermination des amortissements et leur traitement fiscal sont-ils conformes ou non-conformes ?	
Montant total déclaré	
Montant examiné dans le cadre de l'ECF	
Anomalies relevées ?	
Présenter la méthode ou les critères retenuspar l'entreprise :	
Type d'anomalies relevées	
Montant des anomalies	

7 - Règles de détermination des provisions et leur traitement fiscal	
Point d'audit non applicable	
Les règles de détermination des provisions et leur traitement fiscal sont-ils conformes ou non-conformes ?	
Montant total déclaré	
Montant examiné dans le cadre de l'ECF	
Anomalies relevées ?	
Présenter la méthode ou les critères retenuspar l'entreprise :	
Type d'anomalies relevées	

Montant des anomalies	
8 - Règles de détermination des charges à payer et leur traitement fiscal	
Point d'audit non applicable	
Les règles de détermination des charges à payer et leur traitement fiscal sont-ils conformes ou non-conformes ?	
Montant total déclaré	
Montant examiné dans le cadre de l'ECF	
Anomalies relevées ?	
Présenter la méthode ou les critères retenuspar l'entreprise :	
Type d'anomalies relevées	
Montant des anomalies	
9 - Qualification et déductibilité des charges exceptionnelles	
Point d'audit non applicable	
La qualification et la déductibilité des charges exceptionnelles sont-elles conformes ou non-conformes ?	
Montant total déclaré	
Montant examiné dans le cadre de l'ECF	
Anomalies relevées ?	
Présenter la méthode ou les critères retenuspar l'entreprise :	
Type d'anomalies relevées	
Montant des anomalies	
10 - Règles d'exigibilité en matière de TVA	
Point d'audit non applicable	
Les règles d'exigibilité en matière de TVA sont-elles conformes ou non-conformes ?	
Présence de secteurs d'activités distincts ?	
Présenter la méthode ou les critères retenuspar l'entreprise :	
TVA collectée — Anomalies relevées en matière de TVA collectée ?	
TVA collectée — Montant des anomalies en matière de TVA collectée	
TVA déductible — Anomalies relevées en matière de TVA déductible ?	
TVA déductible — Montant des anomalies en matière de TVA déductible	
Type d'anomalies relevées	

APPRÉCIATION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EXAMINÉES

Doute sérieux sur pièces justificatives - Assiette imposable sur laquelle porte le doute

TVA		Montant		Déclaration de résultats		Montant	
Précisions sur le(s) document(s)							
Précision sur le document		Référence		Nature		Date	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

, ,

Montant des anomalies	
8 - Règles de détermination des charges à payer et leur traitement fiscal	
Point d'audit non applicable	
Les règles de détermination des charges à payer et leur traitement fiscal sont-ils conformes ou non-conformes ?	
Montant total déclaré	
Montant examiné dans le cadre de l'ECF	
Anomalies relevées ?	
Présenter la méthode ou les critères retenuspar l'entreprise :	
Type d'anomalies relevées	
Montant des anomalies	
9 - Qualification et déductibilité des charges exceptionnelles	
Point d'audit non applicable	
La qualification et la déductibilité des charges exceptionnelles sont-elles conformes ou non-conformes ?	
Montant total déclaré	
Montant examiné dans le cadre de l'ECF	
Anomalies relevées ?	
Présenter la méthode ou les critères retenuspar l'entreprise :	
Type d'anomalies relevées	
Montant des anomalies	
10 - Règles d'exigibilité en matière de TVA	
Point d'audit non applicable	
Les règles d'exigibilité en matière de TVA sont-elles conformes ou non-conformes ?	
Présence de secteurs d'activités distincts ?	
Présenter la méthode ou les critères retenuspar l'entreprise :	
TVA collectée — Anomalies relevées en matière de TVA collectée ?	
TVA collectée — Montant des anomalies en matière de TVA collectée	
TVA déductible — Anomalies relevées en matière de TVA déductible ?	
TVA déductible — Montant des anomalies en matière de TVA déductible	
Type d'anomalies relevées	

APPRÉCIATION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EXAMINÉES

Doute sérieux sur pièces justificatives - Assiette imposable sur laquelle porte le doute

TVA		Montant		Déclaration de résultats		Montant	

Précisions sur le(s) document(s)